



## CALENDRIER COLLEGE 2026- 2027

### ↪ La rentrée des élèves se fera le :

Lundi 31 août à 9 h	Pour les 6 <sup>èmes</sup>
Mardi 1 <sup>er</sup> septembre à 14 h	Pour les 5 <sup>èmes</sup> 4 <sup>èmes</sup> et 3 <sup>èmes</sup>

Le lundi matin les élèves de 6<sup>ème</sup> seront pris en charge par leur professeur principal jusqu'à 12h, puis de 13h30 à 15h et de 15h à 17h avec les professeurs d'EPS pour préparer le **séjour au Chambon**.

Les cours se termineront exceptionnellement à :

- 17h le lundi 31 août pour les 6<sup>e</sup>
- 16h30 le mardi 1<sup>er</sup> septembre pour les 6<sup>e</sup>
- 15h30 le mardi 1<sup>er</sup> septembre pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Les 2, 3 et 4 septembre, les emplois du temps seront aménagés en fonction des enseignants présents pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

### ↪ Congés scolaires de la zone A :

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 16 octobre après les cours, au lundi 2 novembre 2026 au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 après les cours, au lundi 4 janvier 2027 au matin
Vacances d'Hiver	Du vendredi 12 février après les cours, au lundi 1 <sup>er</sup> mars 2027 au matin
Vacances de Printemps	Du vendredi 9 avril après les cours, au lundi 26 avril 2027 au matin

Pont de l'Ascension : du mercredi 5 mai après les cours au lundi 10 mai 2027 au matin.

### ↪ ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE :

Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un PAI ou d'un PAP (sur avis médical), veuillez fournir tous les documents au secrétariat avant le vendredi 21 août : [college@saintemarthe-chavagnes.com](mailto:college@saintemarthe-chavagnes.com)

## ↳ LE JOUR DE LA RENTREE

Chaque élève devra avoir avec lui :

- **Chèque\*** de 18 € pour la location du casier à l'ordre de l'OGEC, prévoir un cadenas de taille moyenne, de préférence à clé.
- **Fournitures scolaires** : apporter uniquement la trousse, l'agenda et quelques feuilles.
- **Assurance scolaire (en cas de non présentation du document vous serez automatiquement adhérent à la mutuelle Saint Christophe et facturé 10€ pour le mois de septembre)**
- Si vous souhaitez **imprimer l'attestation d'assurance scolaire 2026-2027**, vous le pouvez en allant sur le site internet : <https://www.saint-christophe-assurances.fr>. L'établissement souscrit à un contrat collectif pour l'ensemble scolaire.
- **Les documents comptables** (fiche comptable, autorisation de prélèvement) seront remis le jour de la rentrée à votre enfant et à retourner dès le lendemain accompagnés d'un **acompte de 80 €** qui sera déduit de la facture annuelle (**scolarité du mois de septembre**). Pour information les prélèvements commenceront en octobre.

\*mettre le nom et prénom de l'élève au dos de chaque chèque.

## ↳ DATES A RETENIR

Lundi 31 août à 18 h	Réunion d'information pour le séjour des 6 <sup>èmes</sup> au Chambon
les 2, 3 et 4 septembre	Séjour au Chambon pour tous les 6 <sup>èmes</sup>
Mardi 8 septembre	Photo de classe
Lundi 7 septembre à 17 h 30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 6 <sup>ème</sup>
Lundi 14 septembre à 17 h 30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 5 <sup>ème</sup>
Mardi 15 septembre à 17 h 30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 4 <sup>ème</sup>
Jeudi 17 septembre à 17 h 30	Réunion de présentation de l'équipe pédagogique des classes de 3 <sup>ème</sup>
Vendredi 16 octobre	Oral rapport de stage 3 <sup>ème</sup>

## ↳ AFFECTATION DES ELEVES

Les demandes formulées par les familles n'ont pu être réalisées que dans la mesure du possible, les contraintes pédagogiques restant prioritaires.

**Nous vous informons qu'aucun changement de classe ne sera autorisé à la rentrée.**

**Le secrétariat sera fermé du 16 juillet au 19 août.**

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances reposantes.

**M. LAZARO**  
Directeur Adjoint Collège